

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	11
Présents :	08
Nombre de suffrages exprimés	
Pour :	08
Contre :	00
Abstentions :	00
Date de convocation : 30/08/2022	

Séance ordinaire du 05 septembre 2022 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, THEUX Sabine.

Excusés : DAVASAGAEN Patricia, PORTASSAU Joël, MOUNET Nathalie

Secrétaire de séance : THEUX Sabine

DEL 2022_09_02 : Lotissement des Peupliers- DM n°1-Paiement d'une échéance d'emprunt

Le Conseil Municipal,

Suite à l'augmentation du taux de l'emprunt n°165598G et afin d'honorer l'échéance du mois de novembre 2022, il y a lieu de prévoir une DM.

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De prendre la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant
605 (011) : Achats de matériel,équipements e	-1 129,00
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 129,00
	0,00
Total Dépenses	0,00

Monsieur le Maire et Monsieur le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.